

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution
ou annotation

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 13 MAI 2020, À 19 HEURES, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.

Étaient présents :

Monsieur Normand Angers, président et conseiller de McMasterville
Madame Louise Allie, 1^{re} vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Jean-Pierre Brault, 2^e vice-président et conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Sylvain Houle, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Frédéric Lavoie, conseiller de McMasterville
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Était absent :

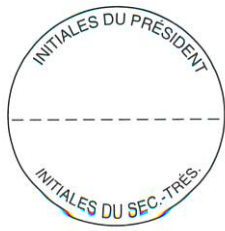
Monsieur Mario Borduas, conseiller d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoit Aubertin, Aquatech

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2020
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. États des résultats techniques – mars 2020
7. Rapport d'exploitation d'Aquatech — janvier à décembre 2019
8. Projet de reconstruction des locaux administratifs et du laboratoire — suivi
9. Projet de biométhanisation — suivi
10. Divers
11. Interventions de l'assistance
12. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 3 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

20-15

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

10.1 Prochaines séances du conseil

ADOPTÉE

20-16

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2020 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

20-017 12-03-20 Lettre de MAÎTRE ARMAND POUPART JR, avocat, POUPART & POUPART AVOCATS INC., confirmant qu'il n'existe aucune réclamation en cours en date du 12 mars 2020.

20-018 19-03-20 Bordereau de transmission de MADAME FRANCE DASSYLVA, CONSTRUCTIONS RDJ INC., nous transmettant un rapport de dénonciation et des quittances dans le cadre du projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire.

20-019 20-03-20 Courriel de MONSIEUR SERGE POIRIER, chargé de projet, FILTRUM CONSTRUCTION, faisant suite à la correspondance du 5 mars 2020 et au problème de débris qui nous présente de nouvelles demandes de correctifs et nous informe de leurs intentions.

20-020 25-03-20 Lettre de MONSIEUR FRANÇOIS NOËL, président, FILTRUM CONSTRUCTION, annonçant la suspension de ses activités du 25 mars au 13 avril 2020 faisant à l'ordonnance de fermeture des services non essentiels décrétés par le gouvernement du Québec. Filtrum Construction réserve tous ses droits et recours prévus au contrat quant à la prolongation des délais et à l'obtention d'une compensation pour les coûts additionnels.

20-021 09-04-20 Lettre de MONSIEUR FRANÇOIS NOËL, président, FILTRUM CONSTRUCTION, faisant suite à notre correspondance du 6 avril 2020 et qui doit être considérée comme étant un avis de contestation aux décisions énoncées par la RAEVR.

20-022 24-04-20 Lettre de MONSIEUR FRANÇOIS NOËL, président, FILTRUM CONSTRUCTION, commentant notre correspondance du 9 avril 2020 et mentionnant que les représentants de Filtrum Construction sont disposés à participer à une conférence téléphonique pour discuter des différents enjeux.



résolution
ou annotation
20-17

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Houle
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 20-03, du chèque numéro 902 au chèque numéro 915 du déboursé numéro 202000130 au déboursé numéro 202000213 pour un montant total de 718 775,23 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 6. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES – MARS 2020

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour le mois de mars 2020. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets n'ont pas été respectées pour mars 2020. Les résultats sont décevants et principalement attribuables aux problèmes de pompage des boues des décanteurs vers les digesteurs ainsi qu'aux problématiques de nettoyage des décanteurs. Des travaux correctifs sont en cours afin d'améliorer la rapidité du nettoyage des écumes et des décanteurs. En fait, ces travaux sont requis pour corriger une lacune de conception du projet de biométhanisation, laquelle empêche présentement le pompage des écumes vers le digesteur ainsi que le vidage de la partie profonde des décanteurs. L'ajout d'une pompe adaptée à ce travail combiné à une conduite directement acheminée vers le réservoir d'accumulation de boue règlera cette problématique.

POINT 7. RAPPORT D'EXPLOITATION D'AQUATECH – JANVIER À DÉCEMBRE 2019

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport d'exploitation des mois de janvier à décembre 2019, dont une copie en format PDF est remise à chaque membre de la Régie.

POINT 8. PROJET DE RECONSTRUCTION DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET DU LABORATOIRE – SUIVI

Les travaux de reconstruction en sont maintenant à la phase finale et ont pu reprendre lundi dernier, à la suite du déconfinement en lien avec la pandémie. Une inspection des travaux est prévue dans les prochaines semaines.

POINT 9. PROJET DE BIOMÉTHANISATION – SUIVI

L'administrateur et l'exploitant informent le conseil d'administration qu'après de multiples échanges avec l'entrepreneur Filtrum concernant son souhait d'arrêter les travaux de biométhanisation jusqu'à ce que la source des débris dans les pompes de transfert des décanteurs vers les digesteurs soit trouvée, un compromis semble être trouvé. La Régie analyse présentement la possibilité de faire une réception partielle des travaux, qui sont actuellement pleinement fonctionnels comme le système de traitement des odeurs, les dégrilleurs, les bâtiments et la voirie qui représente environ 50 % du projet. Parallèlement, Filtrum finalisera les correctifs sur le reste de la filière afin de rendre tous les équipements pleinement fonctionnels. Également, si des problèmes ou bris sont générés par les morceaux de plastique, la Régie les prendra à sa charge.

Les travaux de correction ont donc recommencé lundi dernier et se poursuivront dans les prochaines semaines. La Régie est également en attente de pièces afin d'améliorer le déchetage des morceaux de plastique provenant des décanteurs.

POINT 10. DIVERS

10.1 PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Après discussion, il est convenu que les prochaines séances du conseil se poursuivront en vidéoconférence et seront précédées d'un comité plénier.



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 11. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

20-18

POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 1 minute.

Jacques Drouin, ing.
Secrétaire-trésorier

Normand Angers
Président